

Épilation Définitive

L'épilation à la lumière pulsée permet d'éliminer les poils de l'ensemble du corps définitivement ! Cette technique se pratique sur plusieurs séances (généralement entre 6 à 10 séances par zone) et une séance s'effectue tous les deux mois. À la fin de cette cure, il est conseillé de faire une séance d'entretien tous les ans.